

**UNITE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**  
**CADRE DE RÉFÉRENCE**  
**EXERCICE 2008 – 2009**

---

---

**SOMMAIRE**

<b>Introduction</b>	1
1- Objectifs stratégiques	2
2- Actions à entreprendre	2
3- Principaux résultats attendus	5
4- Calendrier d'exécution	6
5- Suivi et évaluation avec les partenaires	6
6- Budget	7
7- Annexes	8

---

## Introduction

Dans le cadre de sa mission et de son mandat définis par le décret du 8 septembre 2004, l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) doit combattre la corruption tant par la prévention que par la répression. Depuis sa création, l'action de l'ULCC s'étend des campagnes de sensibilisation et des activités éducatives aux investigations menées sur les soupçons et les dénonciations d'acte de corruption. A ces activités, s'ajoutent des avancées majeures comme la préparation d'un projet de loi incriminant les actes de corruption, l'élaboration d'un code d'éthique, l'opérationnalisation d'une cellule de suivi de l'exécution des marchés publics de concert avec la Commission nationale des marchés publics (CNMP), la préparation du document de la stratégie nationale de lutte contre la corruption et la mise en application de loi sur la déclaration de patrimoine qui doit se matérialiser au cours de l'exercice 2008-2009. De plus, la législation haïtienne concernant la corruption doit être harmonisée avec les conventions internationales [Convention interaméricaine contre la corruption (CICC) et Convention des Nations Unies contre la corruption(CNUCC)] auxquelles a adhéré la République d'Haïti.

A cet égard, le cadre stratégique 2008-2009, identifie un certain nombre de priorités qui, en fonction de leur importance et de leur pertinence, sont essentielles pour mener plus efficacement la lutte contre la corruption. Il convient de rappeler que L'ULCC a comme responsabilités de :

- définir une stratégie de lutte contre la corruption avec une large participation du secteur public et des organisations de la société civile et d'assurer le suivi de sa mise en application de manière à proposer la révision que requiert l'évolution du contexte économique, financier, social et politique du pays ;
- compiler les textes relatifs au phénomène de la corruption dans la législation haïtienne, proposer des amendements et élaborer une loi sur la corruption en vue de favoriser une meilleure transparence et un bon fonctionnement de l'Administration publique ;
- mettre en place un système d'informations intégré et de suivi ainsi qu'un système d'alerte permanente ;
- assurer le suivi de l'application des Convention internationales contre la Corruption ( CICC et CNUCC) et de s'attaquer en priorité aux points de corruption les plus décriés, notamment les contrats portant sur les projets d'infrastructures à entreprendre pour le compte de l'État Haïtien ;
- mettre en place un code d'éthique et proposer un pacte d'intégrité ;
- Investiguer toutes les pistes d'actes de corruption.

## **1. Objectifs Stratégiques**

Le but de ce document est de rendre cohérents les efforts menés par l'institution pour combattre la corruption à travers tout le pays notamment au sein de l'administration publique. Il vise également l'intensification des travaux initiés dans le domaine de la transparence, de la reddition de compte et de la bonne gouvernance.

Conformément à son mandat et à sa mission, L'ULCC doit, au cours de l'exercice 2008-2009, poursuivre les objectifs majeurs suivants :

- a. Continuer à développer et à mettre en place un système d'informations statistiques et une base de données sur la corruption ;
- b. Finaliser et mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption
- c. Accroître la performance en matière de conduite d'investigations sur les pistes de corruption à partir des enquêtes menées dans l'Administration Publique.;
- d. Continuer à promouvoir les normes et les principes anticorruption et gagner une plus large audience ;
- e. Harmoniser la législation haïtienne et les Conventions Internationales contre la corruption
- f. Mettre en application la loi sur la déclaration de patrimoine
- g. Mettre en place une cellule de suivi de l'exécution des marchés publics.
- h. Étendre sa présence à l'échelle nationale
- i. Renforcer sa capacité institutionnelle et assurer le perfectionnement de ses cadres

## **2. Actions à entreprendre**

Le bilan des réalisations en matière la lutte contre la corruption, permet de faire état des forces et des faiblesses de l'ULCC, Les actions spécifiques suivantes ont été affinées en vue de préciser le rôle que chaque service devra tenir dans l'exécution du plan de travail pour 2008-2009 en accord avec les objectifs stratégiques définis précédemment (Voir le cadre opérationnel )

Les principales activités envisagées consisteront en :

**- Réalisation des travaux méthodologiques relatifs à l'élaboration définitive de l'indice de performance par l'ULCC.**

Ce projet permet de définir une liste d'indicateurs de résultats dans le but d'évaluer la performance de différentes institutions publiques. L'objectif est d'élaborer un indicateur de suivi de l'efficacité et de l'efficience desdites institutions.

**- Réalisation d'études spécifiques sur la corruption en Haïti :**

L'objectif général de ce projet est de faire l'état des lieux de la corruption dans des domaines particuliers notamment : le système judiciaire, l'administration fiscale et douanière, les relations entre le secteur public et le secteur privé.

La réalisation de ces études permettra :

- d'établir différents diagnostics portant sur les pratiques de corruption dans les domaines cités préalablement.
- de collecter des informations qui puissent permettre de développer des politiques visant à limiter les pratiques de pots-de-vin, de conflits d'intérêt, de délits d'initiés, détournement de fonds.
- de promouvoir la transparence dans les transactions entre le secteur public et le secteur privé.
- d'évaluer l'impact financier potentiel des pratiques de corruption sur la qualité des services offerts par les institutions publiques.

**- Vulgarisation et mise en application de la stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLCC)**

La stratégie nationale de lutte contre la corruption est élaborée en tenant compte des résultats de l'enquête sur la corruption et la gouvernance en Haïti en 2005, ainsi que des conclusions et des propositions provenant des diverses rencontres effectuées avec différents groupes de la société civile et des responsables d'organismes publics.

Une fois finalisé, le document sera vulgarisé à travers des ateliers et des campagnes de sensibilisation.

**- Conduite d'enquêtes sur les dénonciations et /ou plaintes relatives à des cas de corruption**

Le décret créant l'ULCC prévoit qu'elle peut initier une enquête sur de simples soupçons de corruption et saisir les autorités chargées des poursuites légales. En conséquence, l'institution devra se doter des moyens nécessaires en vue d'augmenter son efficacité dans la découverte des actes de corruption, la constitution des dossiers et le suivi de ces derniers en renforçant son cadre institutionnel au plan logistique ainsi qu'au niveau du recrutement et de la formation des ressources humaines dédiées à ladite lutte.

**- Elaboration du projet d'implantation de points focaux dans l'administration publique et réalisation de projets pilotes dans 1 ou 2 institutions publiques**

Afin de maximiser notre approche anticorruption, il faudra établir des partenariats stratégiques avec d'autres institutions de lutte contre la corruption et infractions assimilées (UCREF, CSC /CA, CNMP...).

**- Sensibilisation d'une plus large audience**

Conscient qu'il faut allier d'avantage de citoyens à la lutte contre la corruption, l'ULCC explore de nouvelles voies par :

- Organisation d'ateliers de réflexion avec les différents groupes de la société (jeunes, Syndicats, société civile, fonctionnaires publics ...)
- Réalisation de posters, brochures et de pamphlets sur la corruption.
- Renforcement des rapports existant entre l'ULCC et les médias et maintenir le niveau de couverture dont bénéficie l'ULCC
- Commémoration de la journée du 9 décembre par des activités appropriées en collaboration avec d'autres instances gouvernementales.
- Organisation de rencontres de sensibilisation de la population en dehors de la capitale dans au moins 5 villes de province.

**- Proposition de nouveaux projets de loi dans le cadre la prévention et de la répression de la corruption**

Cette activité consiste en l'élaboration d'autres avant projets de loi portant sur la révision et l'harmonisation du cadre légal aux Conventions Internationales contre la corruption.

**- Mise en application de la loi sur la déclaration de patrimoine**

Les activités prévues sont :

- Collecte, gestion et suivi des données sur la déclaration de patrimoine des fonctionnaires assujettis à cette loi.
- Création d'une base de données pour la gestion des informations relatives aux déclarations de patrimoine ;
- analyse d'un échantillon de 3 % des déclarations en vue de dépister d'éventuels cas d'enrichissement illicite.

**- Mise en place d'un mécanisme de suivi de l'exécution des marchés**

Ce projet sera réalisé par L'ULCC conjointement avec la Commission nationale des passations de marchés (CNMP).et permettra d'effectuer le suivi de l'exécution des marchés publics en vue de détecter d'éventuels actes de corruption.

**- Etablissement des bureaux de province**

En vue de répondre aux attentes manifestes et légitimes des populations des dix (10) départements géographiques exprimés lors des ateliers départementaux sur la nécessité de l'établissement d'antennes, il est prévu d'ouvrir au moins trois nouveaux bureaux (Cap-Haïtien, Saint-marc et Cayes)

**- Renforcement de l'expertise des cadres techniques de l'ULCC et partage de connaissance**

En plus de la fourniture du matériel nécessaire à leur travail, les agents de l'ULCC auront à suivre des sessions de formation dans des domaines spécialisés, soit sur place soit dans des séminaires de perfectionnement à l'étranger

### **3. Principaux résultats attendus**

Les résultats attendus :

1. Développement d'outils d'analyse et de diagnostic pouvant servir de base à la définition de politique économique et administrative en faveur de la lutte contre la corruption.
2. Evaluation de la performance de l'ULCC et d'autres organismes publics.
3. Large diffusion de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, évaluation de sa mise en application et les leçons apprises.
4. Conscientisation des fonctionnaires sur la nécessité d'avoir un comportement probe, honnête et transparent par des campagnes de sensibilisation.
5. Obtention d'une plus large implication des jeunes et de la société civile dans la lutte contre la corruption
6. Renforcement de la présence de l'ULCC dans le pays à travers l'ouverture progressive de nouveaux bureaux de province et encadrement des collectivités locales dans la lutte contre la corruption.
7. Renforcement des rapports existants entre l'ULCC et les médias en augmentant le niveau de couverture dont bénéficie l'ULCC ;

8. Intensification de la capacité d'intervention de l'ULCC, et meilleure structuration des dossiers d'enquêtes.
9. Accomplissement de la formalité de déclaration de patrimoine par tous les fonctionnaires assujettis à cette loi et exploitation de la base de données à des fins d'investigations d'enrichissement illicite.
10. Meilleure supervision de l'exécution des marchés publics.
11. Amélioration du rendement du personnel quant aux résultats de leur intervention au service de la population

#### **4. Calendrier d'exécution.**

Globalement, le programme porte sur une année: du 1<sup>er</sup> Octobre 2008 au 30 septembre 2009.

Cependant, un échéancier a été défini pour la réalisation de chaque activité tout en soulignant les acteurs responsables.

#### **5. Suivi et Evaluation**

Pour le suivi et l'évaluation du plan de travail de l'année 2008-2009, des indicateurs de suivi ont été identifiés au niveau des objectifs spécifiques, des activités et des résultats attendus (voir matrice ci-jointe).

#### **6. Budget**

Le budget total prévu pour l'exercice 2008-2009 s'élève à quarante-huit millions de gourdes (48,000,000.00) dont trente cinq millions (35,000,000.00) pour le budget de fonctionnement et treize millions pour les projets d'investissement (13,000,000.00)

Les apports externes totalisent six cent trente-trois mille huit cent trente-cinq et 19/100 dollars américains (\$633,835.19)

Ces ressources sont réparties comme suit :

**BUDGET ANNÉE FISCALE 2008-2009**

**1.- Ressources Nationales**

RUBRIQUE	MONTANT / GDES
A.- BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2008-2009 <b>Montant sollicité :</b>	<b>35, 000,000.00</b>
Article I.- Dépenses de personnel	27, 735,000.00
Article II.- Dépenses de services et Charges diverses	3, 810,000.00
Article III.- Achats de biens de consommation et petit matériel	2, 055,000.00
Article IV.- Immobilisations Corporelles	1, 200,000.00
Article V.- Immobilisations Incorporelles	200,000.00
<b>TOTAL / GDES</b>	<b>35, 000,000.00</b>
B.- PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PUBLIC (PIP) Installation des bureaux de provinces <b>Montant sollicité :</b>	<b>13, 000,000.00</b>
1-Aménagement, location d'immeuble	1, 600,000.00
2-Dotation en matériel et équipements de bureau	3, 500,000.00
3-Recrutement des employés, cadres techniques et un coordonnateur départemental	4, 500,000.00
4- Séminaires et ateliers de formation	200,000.00
5- Inauguration et ouverture des bureaux	400,000.00
6- Immobilisations corporelles	2, 500,000.00
7- Gestion et Suivi de projet	300,000.00
<b>Total / GDES</b>	<b>13, 000,000.00</b>

**2.- Autres Ressources**

RUBRIQUE	MONTANT / USD	INSTITUTION
C.- CONTRIBUTION DES BAILLEURS DE FONDS INTERNATIONAUX:		
1)Programme d'Appui à la Gouvernance Économique (PAGE)	137,058.33	BM
2)EGTAG II	150,000.00	BM
3)Appui à la création de l'Unité Anticorruption du MEF	346,776.86	BID
Total	<b>633,835.19</b>	



## **7. Annexes**

Annexe 1 : Cadre opérationnel 2008-2009

Annexe 2 : Crédit de fonctionnement année budgétaire 2008-2009

**CADRE OPERATIONNEL**  
**EXERCICE 2008 – 2009**

**Objectif général : Prendre des mesures et actions efficaces afin de prévenir, de dépister, et de sanctionner les actes de corruption et infractions assimilées**

OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS À ENTREPRENDRE	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE SUIVI	SERVICES / CONCERNES	CALENDRIER D'EXECUTION	COUTS & SOURCE DE FIN.
<p>- <b>Développer et mettre en place un système d'informations statistiques et une base de données sur la corruption</b></p>	<p>Réalisation des travaux méthodologiques relatifs à l'élaboration définitive d'un indice de performance pour les institutions publiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Essai de calcul de l'indice pour cinq (5) institutions pilotes</li> </ul> <p>Mise en place d'un système efficient de collecte des données sur la corruption.</p> <p>Réalisation d'études spécifiques sur la corruption en Haïti :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête auprès des entreprises privées faisant affaire avec l'Etat,</li> <li>- Etudes diagnostiques sur la corruption dans le système judiciaire ainsi que dans l'administration fiscale et douanière.</li> </ul>	<p>Application de l'indice à L'ULCC et à 4 autres organismes publics</p> <p>Existence d'une banque de données pouvant servir de base à la définition de politique économique et administrative en faveur de la lutte contre la corruption.</p> <p>Disponibilité des résultats des études diagnostiques conduites</p>	<p>Indices de performance établis pour 5 institutions publiques</p> <p>Nombre de rapports tirés de cette base de données</p> <p>Nombre d'études disponibles et diffusées</p>	<p><b>Service de statistique et de programmation</b> ***</p> <p>Service informatique</p> <p>Conseil de Direction</p>	<p><b>Oct 2008–Mars 2009</b></p> <p><b>Oct 2008–septembre 2009</b></p> <p><b>Oct 2008–septembre 2009</b></p>	<p>\$30.000 (US) EGTAG II</p> <p>\$ 45.000 (US) EGTAG II</p>

OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS À ENTREPRENDRE	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE SUIVI	SERVICES CONCERNES	CALENDRIER D'EXECUTION	COUTS & SOURCE DE FIN.
- <b>Finaliser et mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption</b>	<p>Vulgarisation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLCC)</p> <p>Impression et reproduction du document de SNLCC (1000 exemplaires au moins)</p> <p>Séances de formation sur le contenu de la SNLCC avec les principaux secteurs concernés (9 au moins)</p> <p>Mise en place d'une structure permanente d'évaluation et de suivi de la SNLCC</p>	<p>Large diffusion du contenu de la stratégie nationale</p> <p>Structure de suivi mise en place et rendue opérationnelle</p>	<p>Nombre d'émissions (radio/télé), débats organisés, articles publiés dans les journaux autour de la SNLCC.</p> <p>Nombre d'exemplaires produits et distribués.</p> <p>Nombre de séances de formation organisés et nombre de participants.</p> <p>Rapport produit par la structure de suivi et évaluation de la stratégie</p>	<p><b>Service de statistique et de programmation.</b></p> <p><b>Service des relations publiques</b></p> <p><b>Conseil de Direction</b></p>	<b>Oct 2008–Mars 2009</b>	<p>\$ 3.000. (US) BID</p> <p>\$ 10.000 (US) BID ou BM</p>
- <b>Accroître la performance en matière de conduite d'investigations sur les pistes de corruption à partir des enquêtes menées dans l'Administration Publique</b>	<p>Initiation de nouvelles enquêtes et poursuite des investigations en cours sur les soupçons, dénonciations et /ou des plaintes relatifs à des cas de corruption</p> <p>Etablissement d'un mécanisme de suivi des rapports d'enquête acheminés aux autorités de poursuite.</p> <p>Elaboration de concert avec les services concernés, du projet d'implantation de points focaux dans l'administration publique et réalisation d'essais pilotes dans 1 ou 2 institutions publiques</p> <p>Développement et/ou maintien d'un partenariat stratégique avec d'autres institutions de lutte contre la corruption et infractions assimilées (UCREF, CSC /CA, CNMP...).</p>	<p>Intensification de la capacité d'intervention de l'ULCC, et meilleur suivi des dossiers d'enquêtes</p> <p>Mise en place des points focaux</p> <p>Meilleure coordination entre les différentes structures de lutte contre la corruption dans le cadre de la mise en œuvre et de l'exécution des politiques anticorruption.</p>	<p>Nombre d'enquêtes réalisées</p> <p>Nombre de dossiers transmis pour poursuites</p> <p>Nombre de comités d'éthique mis en place</p> <p>Nombre de rencontres ou d'actions communes entreprises</p>	<p><b>Service Audit et points focaux</b></p> <p><b>Service Investigation et enquête</b></p> <p><b>Service juridique</b></p> <p><b>Conseil de Direction</b></p>	<b>Oct 2008–septembre 2009</b>	

OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS À ENTREPRENDRE	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE SUIVI	SERVICES CONCERNES	CALENDRIER D'EXECUTION	COUTS & SOURCE DE FIN.
<p>- Continuer à promouvoir les normes et les principes d'éthique et de promotion de la lutte anticorruption et gagner une plus large audience à la cause</p>	<p>Organisation d'ateliers de réflexion avec les différents groupes de la société (jeunes, Syndicats, société civile, fonctionnaires publics ...)</p> <p>Réalisation de posters, brochures et de pamphlets sur la corruption.</p> <p>Renforcement des rapports existants entre l'ULCC et les médias et maintenir le niveau de couverture dont bénéficie l'ULCC</p> <p>Commémoration de la journée du 9 décembre</p> <p>Organisation de rencontres de sensibilisation de la population à travers les bureaux de province.</p> <p>Conception d'un manuel de préceptes anticorruption à inclure dans les programmes d'instruction civique au niveau fondamental</p>	<p>Conscientisation de la population en général, des fonctionnaires publics en particulier sur la problématique de la corruption et sur les implications des conventions internationales (CICC et CNUCC).</p>	<p>Nombre d'ateliers réalisés</p> <p>Nombre de posters réalisés et distribués</p> <p>Nombre d'intervention dans le medias.</p> <p>Nombre de participants à cette activité</p> <p>Nombre de rencontres faits en province</p>	<p><b>Service des relations publiques</b></p> <p><b>Conseil de Direction</b></p>		<p><b>\$10.000 BM (PAGE)</b></p> <p><b>\$4.000 BM (PAGE)</b></p> <p><b>\$ 60.000</b></p>



OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS À ENTREPRENDRE	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE SUIVI	SERVICES CONCERNES	CALENDRIER D'EXECUTION	COUTS & SOURCE DE FIN.
- <b>Mettre en application la loi sur la déclaration de patrimoine</b>	Collecte des formulaires des déclarations de patrimoine et suivi des déclarations. Reproduction de formulaire	Accomplissement de la formalité de déclaration de patrimoine par tous les fonctionnaires assujettis à cette loi au plus tard le 19 février 2009	Nombre de déclarations collectées Liste des déclarants	<b>Service Informatique</b>  <b>Service juridique</b>  <b>Conseil de Direction</b>  Service Audit et points focaux	<b>Oct 2008- septembre 2009</b>	\$ 10.000 BM
	Acquisition de matériels nécessaires à la saisie des déclarations	Le système informatique pour la saisie et la gestion des données de déclaration de patrimoine est rendu opérationnel	Nombre de personnes recrutées		<b>Mars 2009- septembre 2009</b>	\$30.000 BID
- <b>Opérationnaliser un mécanisme de suivi de l'exécution des marchés publics</b>	Recrutement de personnel pour la gestion des déclarations de patrimoine.					
	Saisie des formulaires de déclaration de patrimoine.					
	Conception et opérationnalisation d'un système de gestion des données sur la Déclaration de Patrimoine.					
	Vérification d'un échantillon d'au moins 3 % des déclarations de patrimoine acheminées à L'ULCC					
	Finalisation du protocole d'accord et mise en place d'un mécanisme de suivi de l'exécution des marchés	Mécanisme de suivi rendu opérationnel		<b>Service d'Informatique CNMP</b>	<b>Oct 2008- septembre 2009</b>	\$ 51.000 BID
	Réalisation de l'interconnexion entre l'ULCC et la CNMP pour faciliter l'accès au système des passations de marchés	Exploitation de la base de données sur la passation de marché	Nombre de rapports de vérification produits	Service juridique		
	Vérification d'un échantillon d'au moins 3 % du nombre de marchés passés durant l'exercice précédent et celui en cours	Rapports de vérification produits		Service Audit et points focaux  <b>Conseil de Direction</b>		

OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS À ENTREPRENDRE	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE SUIVI	SERVICES CONCERNES	CALENDRIER D'EXECUTION	COUTS & SOURCE DE FIN.
- <b>Étendre la présence de l'ULCC à l'échelle nationale</b>	<p>Ouverture de trois nouveaux bureaux de province (Saint-Marc, Cap-Haïtien, et Cayes)</p> <p>Installation d'un réseau informatique local pour chaque bureau</p> <p>Connexion de ces bureaux avec le bureau central</p> <p>Sélection de medias établis dans les villes de province pour assurer la diffusion des spots publicitaires sur le thème de la lutte anti corruption</p> <p>Recrutement d'un coordonnateur des bureaux de province</p>	<p>- Meilleure proximité avec les populations des différents départements du pays à travers les bureaux de province.</p> <p>- Sensibilisation d'un plus grand nombre de personnes à travers le pays</p>	<p>Nombre de bureaux ouverts</p> <p>Nombre de spots publicitaires diffusés dans les medias de province et liste de diffusion</p>	<p><b>Relations publiques</b></p> <p><b>Service informatique</b></p> <p><b>Conseil de Direction</b></p>	<p><b>Oct 2008- septembre 2009</b></p>	<p><b>10.000.000 G PIP</b></p>
- <b>Renforcer la capacité institutionnelle et assurer le perfectionnement des cadres de l'ULCC</b>	<p>Recrutement de personnel supplémentaire à affecter aux différents services selon les besoins</p> <p>Renforcement des capacités techniques des différents services de l'ULCC par des formations spécialisées dans les domaines relatifs à leur champ de compétence notamment en technique d'investigation financière, audit, rédaction de rapport et tous autres champs connexes à la lutte anti – corruption.</p>	<p>-Amélioration du rendement du personnel</p> <p>Plus de cadres formés</p>	<p>Nombre de personnes recrutées</p> <p>Nombre de formations programmées</p> <p>Nombre de participants</p>	<p><b>Conseil de Direction</b></p> <p>Tous les services</p>	<p><b>Oct 2008- septembre 2009</b></p>	<p><b>2.000.000. G ULCC</b></p> <p><b>\$ 60.000 BID,BM,ULCC</b></p>

# UNITE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (ULCC)

Crédit de Fonctionnement

Année Budgétaire 1er. Octobre 2008 - 30 Septembre 2009

<b>Article I.- DEPENSES DE PERSONNEL</b>			
<b>Code Alinéa</b>	<b>Description</b>	<b>Montant Sollicité:</b>	<b>35, 000,000.00</b>
114	Rémunérations Principales/Personnel contractuel	24, 200,000.00	
115	Rémunérations Principales/Personnel vacataire	100,000.00	
129	Indemnités de Fonction	860,000.00	
140	Indemnités et Primes diverses	400,000.00	
164	Boni / Personnel Contractuel	1, 683,542.00	
174	Protection sociale (Assurances vie et santé, pension civile) / Personnel contractuel	491,458.00	
<b>TOTAL 4</b>		<b>27, 735,000.00</b>	
<b>Article II.- DEPENSES DE SERVICES ET CHARGES DIVERSES</b>			
<b>Code Alinéa</b>	<b>Description</b>		
200	Frais de télécommunication	350,000.00	
201	Poste et Correspondance	5,000.00	
202	Fournitures d'Eau	25,000.00	
203	Fournitures d'Energie Electrique	250,000.00	
210	Publicité, promotion, propagande et relation publique	400,000.00	
211	Impression, Reproduction & Reliures	150,000.00	
221	Déplacement de Personnes, Frais de séjour à l'Intérieur	200,000.00	
222	Déplacement de personnes, Frais de séjour à l'Extérieur	400,000.00	
230	Versement à des Organismes de formation à l'intérieur du pays	150,000.00	
232	Frais de Colloques et de Séminaires	100,000.00	
249	Locations diverses	50,000.00	
250	Entretien de mobilier, matériel et outillage	50,000.00	
251	Entretien matériel de transport	300,000.00	
256	Entretien de bâtiment	200,000.00	
260	Commissions et Frais	50,000.00	
290	Prestation de services par des tiers	1,000,000.00	
292	Charges diverses	60,000.00	
299	Dépenses de service sur Petite Caisse à ventiler	70,000.00	
<b>Total 18</b>		<b>3, 810,000.00</b>	



# UNITE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (ULCC)

Crédit de Fonctionnement  
Année Budgétaire 1er. Octobre 2008 - 30 Septembre 2009

## Article III.- ACHATS DE BIENS DE CONSOMMATION ET PETIT MATERIEL

Code Alinéa	Description	Montant Sollicité:	35, 000,000.00
300	Fournitures et Petit Matériel de Bureau	300,000.00	
302	Fournitures et Petit Matériel Sanitaire	100,000.00	
304	Fournitures de Pièces et Accessoires pour transport	50,000.00	
305	Fournitures de Pièces et Accessoires d'Outil: Technique, Electrique, Mécanique & Informatique	200,000.00	
307	Fournitures de Produits d'Entretien / Outils et Instruments Ménagés et de Nettoyage	100,000.00	
308	Fournitures de Documentation Professionnelle	100,000.00	
312	Carburant et Lubrifiants	1,000,000.00	
320	Alimentation des Personnes	150,000.00	
329	Autres produits de subsistance	5,000.00	
399	Dépenses biens de consommation et Petit Matériel sur Petite Caisse	50,000.00	
<b>Total 10</b>		<b>2, 055,000.00</b>	

## Article IV.- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Code Alinéa	Description	Montant Sollicité:	
400	Mobilier et matériel de Bureau	200,000.00	
401	Matériel Mécanographe, Informatique et Télématicque	200,000.00	
406	Matériel et outillage technique, mécanique	100,000.00	
407	Matériel d'incendie, de police et de défense	100,000.00	
408	Matériel de Télécommunications	100,000.00	
410	Matériels de Transports Terrestre	200,000.00	
460	Bâtiment Administratif	300,000.00	
<b>Total 7</b>		<b>1, 200,000.00</b>	

## Article V.- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Code Alinéa	Description	Montant Sollicité:	
502	Acquisition de logiciels	200,000.00	
<b>Total 1</b>		<b>200,000.00</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>35, 000,000.00</b>	<b>35, 000,000.00</b>